

Association pour la gestion des résidus
pharmaceutiques post-consommation

Bulletin du Programme de reprise des
médicaments



AGRPC Février 2005

Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

RÉSULTATS DU RELEVÉ DES MÉDICAMENTS REPRIS

Le relevé entrepris au début de juillet s'est poursuivi jusqu'à la fin de septembre. Nous avons envoyé 70 contenants, représentant 10 % des pharmacies participantes de la C.-B. Nous sont revenus 57 contenants. En décembre, la directrice générale de l'AGRPC, Ginette Vanasse, Bern Philip, représentant le secteur des produits pharmaceutiques d'origine, et Julie Tam, représentant celui des produits pharmaceutiques génériques, se sont rendus en C.-B. pour assister à l'ouverture et au décompte des médicaments repris. Chaque conteneur était ouvert et son contenu, séparé en trois piles : produits de santé autoadministrés, ordonnances et produits incertains. M^{me} Tam identifiait le secteur, que M. Philip confirmait pour chaque ordonnance ou produit de santé autoadministré, puis le producteur/propriétaire de marque ou la société de marque privée était identifié. S'il se révélait impossible d'identifier ce dernier ou cette dernière, le médicament était compté dans le secteur en cause comme marque inconnue ou de marque privée. La répartition des médicaments repris est la suivante : produits d'origine, 44,99 %; produits génériques, 35,21 %; et produits de santé autoadministrés, 19,80 %. Ce ratio servira pour calculer la part de chacun des secteurs dans le budget global.

RAPPORT TRIMESTRIEL DU PROGRAMME DE REPRISE DES MÉDICAMENTS DE LA C.-B.

Voici un compte rendu du programme en Colombie-Britannique pour la période d'octobre à décembre 2004.

Sommaire des reprises (réel) :	T4 - 2004	CDA 2004	T4-2003	CDA 2003
Conteneurs expédiés aux pharmacies	312	1413	247	1015
Conteneurs reçus des pharmacies	333	1204	216	804
Poids des produits pharmaceutiques (kg)	3 672	15 503	2 824	10 038

VARIA

- L'AGRPC a rédigé des articles pour une campagne de publicité dans les journaux sur le Programme de reprise des médicaments de la Colombie-Britannique. L'article peut être consulté sur le site Web, sous <http://www.medicationsreturn.ca/newspaper1.pdf>.
 - En 2003 Recyc-Québec a choisi Aventis Pharma, Johnson & Johnson et Merck Frost Canada comme lauréates des prix ICI ON RECYCLE. Il s'agit d'un programme de reconnaissance des entreprises des secteurs industriel, commercial et institutionnel qui mettent de l'avant, sur une base volontaire, des mesures de réduction et d'élimination des matières résiduelles grâce une gestion éco-efficace. Pour en savoir davantage, il suffit de cliquer sur le lien suivant : http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici_tab_attestes.asp
 - Des rencontres avec le ministère de l'Environnement de l'Ontario et *Waste Diversion Ontario* et des discussions avec Recyc-Québec ont eu lieu l'automne dernier. Il faut concéder que des programmes de reprise des médicaments ne font pas partie des plans à court terme du gouvernement provincial de l'Ontario et du Québec. L'adoption de règlements pour des programmes de reprise de médicaments n'aidera pas les ministres à atteindre leurs objectifs de réduction des résidus d'ici 2008. Toutefois, nous avons constaté une augmentation du nombre d'articles de journaux ou de travaux de recherches sur la qualité de l'eau et la présence de médicaments dans l'eau potable. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, mais des programmes de reprise des médicaments sans danger pour l'environnement s'imposeront de toute évidence.
 - *Il y a un poste à pourvoir au conseil d'administration pour un représentant ou une représentante du secteur des produits pharmaceutiques d'origine; si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec le bureau.*
-

PROCHAINES ACTIVITÉS DU BUREAU

- ❑ Facturation pour le Programme de reprise des médicaments en 2005
 - ❑ Communication avec les sociétés de marques privées concernant leur contribution au programme
 - ❑ AGA et assemblée du conseil d'administration à Toronto, en mai prochain
-

Pour s'abonner ou se désabonner :

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à pcpsa@medicationsreturn.ca en y donnant les renseignements suivants :

Objet : Abonnement [ou Désabonnement]

Texte : Bulletin du Programme de reprise des médicaments; [votre nom]; [nom de votre entreprise], [Votre adresse électronique]

Pour faire supprimer votre nom de la liste d'envoi de l'AGRPC :

Vous êtes inscrit dans la base de données de l'AGRPC comme souhaitant recevoir des renseignements et les avis concernant les activités de cet organisme. Toutefois, si vous désirez faire supprimer votre nom de la liste d'envoi générale de l'AGRPC, il vous suffit de nous envoyer un courriel à cet effet.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou consulter cette politique à http://www.medicationsreturn.ca/privacy_policy_en.php.